

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 novembre 2022
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 1^{er} novembre 2022, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Ghana auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que le Ghana, qui assure la présidence du Conseil de sécurité en novembre 2022, tiendra avec les chefs d'État et de gouvernement un débat sur le thème « La lutte contre le terrorisme en Afrique : un impératif pour la paix, la sécurité et le développement », au titre de la question intitulée « Menaces contre la paix et la sécurité internationales ». Le débat aura lieu le jeudi 10 novembre 2022 à 10 heures.

Vous trouverez ci-joint la note de cadrage que nous avons établie pour orienter les discussions (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Harold A. Agyeman



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} novembre 2022 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Ghana
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Note de cadrage concernant le débat de haut niveau du Conseil
de sécurité de l'ONU sur le thème « La lutte contre le terrorisme
en Afrique : un impératif pour la paix, la sécurité
et le développement »**

Introduction

Le Ghana, qui assure la présidence du Conseil de sécurité en novembre 2022, organisera un débat de haut niveau sur le thème « La lutte contre le terrorisme en Afrique : un impératif pour la paix, la sécurité et le développement », au titre de la question intitulée « Menaces contre la paix et la sécurité internationales ».

Objectif

L'objectif du débat de haut niveau est d'appeler l'attention sur les mesures de lutte antiterroriste qui sont en place en Afrique et de réfléchir à l'appui que le Conseil de sécurité pourrait apporter à cet égard, notamment en assurant le financement suffisant, prévisible et durable de ces activités. Le débat sera également l'occasion de se pencher sur les façons dont le Conseil pourrait collaborer avec les mécanismes régionaux en vue de lutter contre la menace terroriste.

Contexte

Le terrorisme et l'extrémisme violent constituent aujourd'hui la plus grave menace contre la paix et la sécurité internationales. Ils font peser des risques sur plusieurs régions et contribuent à faire augmenter le nombre de personnes déplacées et le taux de mortalité à l'échelle mondiale. Dans son Global Terrorism Index (indice mondial du terrorisme) de 2022, l'Institute for Economics and Peace a constaté que le nombre d'attentats terroristes avait augmenté de 17 % en 2021, tandis que le nombre des décès liés à de telles attaques n'avait que très peu diminué, enregistrant une baisse de 1,2 % seulement. On estime qu'au cours des vingt dernières années, le coût économique de ces attentats s'est élevé à environ 855 milliards de dollars, ce qui confirme que les conséquences économiques de l'inaction sont d'une ampleur telle qu'elles battent en brèche les efforts faits pour atteindre les objectifs de développement durable dans les pays qui sont régulièrement victimes des innombrables attaques perpétrées par des terroristes et des extrémistes violents¹.

Au fil des deux dernières décennies, de nombreux groupes terroristes ont afflué sur le continent africain, avec pour objectif, à terme, de tirer parti du vide sécuritaire régnant dans les territoires où l'autorité de l'État est insuffisante pour s'y établir durablement. La présence de tels groupes a notamment été constatée au Sahel, dans le bassin du lac Tchad, dans le nord-est du Nigéria, dans le nord du Mozambique, dans l'est de la République démocratique du Congo et en Somalie. D'après le Global Terrorism Index de 2022, sur les 7 000 décès liés au terrorisme enregistrés en 2021, près de la moitié (48 %) sont survenus en Afrique.

¹ Harrison Bardwell et Mohib Iqbal, « The economic impact of terrorism from 2000 to 2018 », *Journal of Peace Economics, Peace Science and Public Policy*, vol. 27, n° 2, 2021, p 227 à 261.

Les groupes extrémistes sont de plus en plus capables de financer leurs opérations par le biais de réseaux internationaux illicites et d'activités relevant de la criminalité transnationale, comme la traite des êtres humains, la piraterie et le mercenariat. Plus inquiétant encore, concernant l'Afrique de l'Ouest, par exemple, il a été dit que les attaques visant les zones côtières n'étaient que « la partie émergée de l'iceberg » en matière d'insurrection, étant donné que les organisations terroristes avaient l'ambition d'étendre leur rayon d'action au-delà du Sahel jusqu'à contrôler des territoires dans d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest, et pourraient y parvenir².

Le fait que le nombre d'attentats terroristes augmente montre que ce qui a été fait pour lutter contre le terrorisme dans la région n'a pas été suffisant pour rivaliser avec la sophistication croissante des méthodes utilisées par les terroristes et les extrémistes violents. Nombre des opérations et des dispositifs de lutte contre le terrorisme existants, tels que la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, la Force multinationale mixte, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, le Plan d'action 2020-2024 de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest visant à éliminer le terrorisme dans la région, l'Initiative d'Accra et d'autres instruments régionaux et continentaux, n'ont pas produit les résultats escomptés, parce que trop de ressources étaient nécessaires à leur mise en œuvre et en raison de difficultés sur le plan des capacités.

L'insuffisance des financements destinés aux opérations de lutte antiterroriste en Afrique nuit à la fois à l'efficacité des interventions militaires et à celle des mesures non cinétiques, notamment les mesures visant à remédier aux causes profondes des conflits, du terrorisme et de l'extrémisme violent que sont par exemple les changements climatiques, la faible résilience des populations locales, la fragilité du développement, l'analphabétisme, la pauvreté et l'absence de l'État.

C'est pour cela que lors de sa dernière session extraordinaire en date, tenue à Malabo le 28 mai 2022, l'Union africaine a reconnu que des difficultés d'ordre financier et structurel pesaient sur la lutte antiterroriste et demandé le financement adéquat, durable et prévisible des efforts de lutte contre le terrorisme sur le continent. Dans la déclaration publiée à l'issue de la Conférence, elle a de nouveau demandé à l'Organisation des Nations Unies d'utiliser les contributions obligatoires pour financer les opérations de soutien à la paix mandatées par l'Union africaine afin de renforcer les efforts de lutte contre le terrorisme. L'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de l'instauration d'un mécanisme chargé de combattre les groupes terroristes et de la création d'une Force africaine prépositionnée prend toute sa pertinence.

Questions d'orientation

1. Comment les missions des Nations Unies en Afrique peuvent-elles mieux appuyer l'action menée au niveau régional pour lutter contre le terrorisme ?
2. Comment l'ONU peut-elle aider les États Membres à renforcer leur résilience afin de freiner la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région du Sahel et les zones côtières d'Afrique de l'Ouest ?
3. À quel mécanisme de financement durable pourrait-on faire appel pour soutenir le renforcement de la résilience face au terrorisme au Sahel et dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest ?

² Sampson Kwarkye, « Attentats terroristes sur les côtes ouest-africaines : la partie émergée de l'iceberg », *Institute for Security Studies*, 9 mars 2022.

Modalités de la réunion

Le débat sera présidé par le Président de la République du Ghana, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo. Le Secrétaire général, Antonio Guterres, fera une déclaration. Les personnes ci-après prendront la parole devant le Conseil de sécurité :

a) Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat

b) Le représentant de l'Union européenne (Président du Conseil européen), Charles Michel

c) La Présidente de l'International Crisis Group, Comfort Ero

Le débat est réservé aux membres du Conseil de sécurité.
